

# L'industrie suisse sur la brèche

**GUERRE COMMERCIALE** Le relâchement des droits de douane punitifs américains imposés à la Suisse est dans l'air. Mais dans les sociétés, on a bien retenu les leçons du 1er août, quand le couperet des 39% est tombé. En attendant, on se protège comme on peut

STÉPHANE GACHET

Le calendrier connaît parfois de drôles de hasards. Lundi soir, la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) tenait ses assises à Tramelan (BE), sur le thème brûlant de l'avenir de l'industrie dans le pays. A quelques fuseaux horaires plus à l'ouest, en conférence de presse, Donald Trump caressait la Suisse de paroles bienveillantes après «l'avoir frappée durement». Laisant entrevoir un prochain relâchement des 39% de droits de douane imposés le premier août. Selon l'agence Reuters, ce ne serait plus qu'une question de jours.

## L'urgence de soutenir l'innovation

Le signal positif du président américain n'a pas changé le cours de la soirée à Sonceboz. Les débats, mêlant faitières (Swissmem et la Fédération de l'industrie horlogère suisse), politiciens et entrepreneurs, sont restés centrés sur l'enjeu central. Soit, comme le formule Patrick Linder, directeur de la CEP, de porter la voix d'un secteur «en déficit de visibilité» auprès du politique. Avec l'objectif en fine de «susciter une prise de conscience au sujet des capacités industrielles stratégiques dont dispose la Suisse, doublée de mesures ciblées urgentes pour soutenir la compétitivité des PME».

La CEP s'apprête d'ailleurs à lancer une campagne de communication. Une série d'affiches portant le slogan «We have what they want», comme une réponse directe à la «politique brutale» de Trump. Car la menace est sérieuse. Le directeur de la CEP évoque une «mise sous pression» du secteur. Avec pour conséquences, «des risques avérés de désindustrialisation et de délocalisation», selon le «baromètre industriel» de la chambre économique.

## Les commandes en stand-by

La mesure la plus concrète envisagée à court terme est de défendre «une aide urgente aux projets R&D» (recherche et développement). Une intervention est prévue dans ce sens devant le Conseil national bernois lors de la session d'hiver. Pourquoi la R&D? «Parce que l'innovation en dépend et que ces capacités sont les premières à être mises à l'arrêt dans les périodes compliquées.» Ce qui, potentiellement peut être une cause «de décrochage concurrentiel à venir».

La préservation de la force industrielle et des emplois ne touche pas seulement les machines lourdes.

## MAIS ENCORE

### La croissance du PIB vaudois devrait baisser

Les perspectives de l'économie vaudoise se dégradent. La croissance du produit intérieur brut (PIB) du canton est attendue à 1,1% en 2026, alors qu'elle a progressé de 1,9% cette année. L'annonce de droits de douane de 39% par les Etats-Unis explique notamment ces prévisions à la baisse. (ATS)



A New York, une enseigne présentant les montres de la marque suisse IWC. (4 AOÛT 2025/MICHAEL NAGLE/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES)

Nabil Francis, dirigeant de Felco, le spécialiste du sécateur aux Geneveys-sur-Coffrane (NE), en sait quelque chose. Depuis l'arrivée des 39% de Trump, la croissance s'est arrêtée, des commandes ont été mises en stand-by, les prix ont été augmentés et «la marge réduite pour préserver les parts de marché». L'enjeu est de taille. Les Etats-Unis constituent le premier débouché de Felco, avec près du quart de ses ventes.

En écoutant Trump à son réveil mardi matin, l'entrepreneur a pensé que «c'est une bonne nouvelle pour la Suisse et le Swiss made», enfin «serait», car «rien n'est fait». Nabil Francis peut croiser les doigts, car un alignement des droits de douane avec l'Europe lui éviterait de «rétropédaler» sur son projet de délocaliser une partie de la production dans la zone euro. «Je préfère l'optimisme de l'action au pessimisme de l'intelligence!»

Les consommateurs américains ont sans doute aussi été rassurés

de savoir qu'ils pourront à nouveau goûter une lichette de Gruyère AOP, arrosée d'un verre de chasselas bien de chez nous, après avoir taillé leurs rosiers avec la Rolex du sécateur.

## Produits helvétiques hors jeu

Car même si les enjeux ne sont pas ceux de l'industrie, les produits de terroir souffrent également. Du côté des vigneron, les Valaisans Jean-René Germanier et Gilles Besse (Domaine Jean-René Germanier, à Vétroz) et la Vaudoise Laura Pacot (Domaine La Colombe, à Féchy) ont vu toutes leurs commandes suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les deux caves travaillent avec le même importateur, Schatzi Wines dans l'Etat de New York. Le directeur Kevin Pike, joint par courriel, détaille la situation: «Nous ne pouvons plus importer de vins suisses tant que les droits de douane ne seront pas supprimés ou considérablement réduits. Ils sont déjà plus

**«Nous ne pouvons plus importer de vins suisses tant que les droits de douane ne seront pas supprimés ou considérablement réduits»**

KEVIN PIKE, SCHATZI WINES NEW YORK

chers que les autres vins européens, et les 39% les placent dans une fourchette de prix que le marché aura du mal à supporter.»

Chez les producteurs de gruyère, l'impact se mesure à plusieurs niveaux. L'interprofession qui gère l'AOP (appellation d'origine protégée) a imposé une baisse générale de

5% de la production. Selon Anthony Margot, à la tête de Margot Fromages à Yverdon-les-Bains, cette décision est «en partie due aux Etats-Unis», où la consommation de gruyère suisse a baissé de près de 15% depuis janvier. Au niveau de sa propre entreprise, les 39% lui ont déjà coûté une centaine de tonnes de fromage, sur les 4500 tonnes qu'il produit chaque année: «Un partenaire américain a suspendu les achats. Un autre importateur n'a simplement pas voulu débarquer le gruyère.»

Ils ne savent pas ce qu'ils perdent, car Margot Fromages travaille notamment avec Simon Miguët, le fromager de La Côte-aux-Fées (NE) qui a reçu cet automne le Prix de meilleur fromage du monde. Mais l'artisan de 34 ans n'est pas de nature à se laisser déstabiliser. Il n'est installé que depuis deux ans et demi et c'est déjà la deuxième fois qu'il voit les quotas baisser. «Le gruyère, c'est une affaire de patience.» ■

## Sanctionner la Chine en échange d'une baisse des taxes? L'idée peine à convaincre

**RÉACTIONS** Au lendemain d'une rencontre entre Donald Trump et des entrepreneurs suisses, les révélations de la presse allemande sur de nouvelles exigences de Washington laissent sceptiques le centre et la droite de l'échiquier politique. Seuls Les Vert-e-s y voient une opportunité

FRÉDÉRIC KOLLER

Reprendre des sanctions américaines contre la Chine pour faire baisser les taxes de 39% de Donald Trump, inimaginable? «Au contraire, il y a un effet d'opportunité, réagit la présidente des Vert-e-s Lisa Mazzone. Si cela peut permettre de revoir la position de la Suisse à l'égard de la Chine, c'est intéressant.» Mardi dernier, lors d'une rencontre à la Maison-Blanche avec six responsables d'entreprises suisses, le président américain aurait posé de nouvelles exigences pour alléger le fardeau de la Suisse: se soumettre aux règles américaines en matière de contrôle des exportations et la reprise des sanctions américaines visant Pékin.

Lisa Mazzone rappelle que Les Vert-e-s sont favorables à la reprise des sanctions

européennes visant la Chine et qu'ils sont opposés à l'accord de libre-échange en cours de renégociation entre Berne et Pékin. «Si cette crise (avec Washington) peut au moins permettre de revoir notre position envers la Chine, c'est bon à prendre.» Encore faut-il savoir de quelles sanctions on parle. Les Vert-e-s pointent les violations des droits de l'homme par Pékin pour justifier la reprise des mesures européennes. Les sanctions américaines à l'encontre de la Chine sont diverses. Certaines ont été prises en réaction à la répression des libertés au Xinjiang ou à Hongkong. La plupart relèvent de considérations économiques, soit en réaction à l'espionnage industriel chinois, soit dans le but de freiner un concurrent.

## Garder la tête froide

Donald Trump, toujours selon les sources anonymes relayées par la presse allemande, aurait aussi demandé un contrôle plus strict des investissements chinois en Suisse. «C'est extrêmement problématique, réagit le conseiller aux Etats Carlo Sommaruga. Un contrôle plus strict des investissements de toutes origines en Suisse se justifie pleinement. De toutes ori-



**«Si cette crise [avec Washington] peut au moins permettre de revoir notre position envers la Chine, c'est bon à prendre»**

LISA MAZZONE, PRÉSIDENTE DES VERTS-E-S

gines pour préserver notre neutralité. Mais il ne peut pas être orienté uniquement vers la Chine.» Le socialiste genevois ajoute que

la Suisse pourrait toutefois avoir une «position beaucoup plus dure pour le renouvellement de l'accord de libre-échange sous l'angle des droits humains, ce qui pourrait contenter les Etats-Unis».

## «Ne pas servir de marionnette à Trump»

Le conseiller national Laurent Wehrli appelle à la plus grande prudence sur l'authenticité de ces propos et met en garde sur l'évolution très incertaine des négociations sur les taxes de 39%. Il n'a pour sa part eu aucun écho de telles exigences de la Maison-Blanche. «Il faut garder la tête froide. Si cela se confirmait, poursuit le PLR vaudois, il faudrait prendre garde à ne pas déshabiller Pierre pour habiller Paul.» Il serait d'autant plus faux de se couper de la Chine – une telle reprise de sanctions signifierait une rupture avec Pékin – au moment où elle accepte une modernisation de l'accord de libre-échange. De manière plus générale, il s'interroge sur «le signal que cela donnerait à d'autres partenaires si on devait s'aligner sur Donald Trump».

Les six entrepreneurs ayant obtenu une audience n'ont pas agi sur mandat de la

Confédération. Il y a néanmoins eu une coordination avec le Secrétariat d'Etat à l'économie. Les demandes de Donald Trump qui auraient été formulées devant eux font-elles partie des paramètres de négociations avec Berne? Mystère. A l'évocation d'une reprise par la Suisse de futures sanctions américaines, le conseiller national du Centre Vincent Maître rétorque: «Alors clairement non. La Suisse doit rester la plus libre et autonome possible dans sa politique économique internationale. Cela implique qu'elle ne peut pas se compromettre auprès d'Etats tiers et servir de marionnettes à Trump pour satisfaire ses caprices.»

Son collègue du Conseil national l'UDC Jean-Luc Addor rappelle la position de son parti: «D'une manière générale, je considère que la soumission n'est pas une attitude digne de la Suisse; elle est contraire à nos intérêts. D'autre part, la voie à suivre pour préserver voire développer notre économie (trop dépendante des Etats-Unis mais aussi de l'Union européenne), c'est la diversification de nos partenaires. Sous cet angle, nous ranger derrière les Etats-Unis contre la Chine me semble contraire à nos intérêts.» ■

# Les chambres de commerce latines interpellent Economiesuisse

**ORGANISATION.** Depuis la réorganisation de la faïtière, la Lausannoise Cristina Gaggini ne siège plus qu'au sein de la direction élargie. Les chambres de commerce latines ont adressé un courrier à la présidence.

**Jonas Follonier**

Pris par surprise. C'est ainsi que se décrivent, en privé, trois responsables d'associations romandes membres d'Economiesuisse. Ils assurent en effet avoir découvert la nouvelle structure de la faïtière nationale le 1<sup>er</sup> septembre dernier sans avoir été consultés au préalable.

Le nouvel organigramme présente une direction amincie. Cinq personnes y figurent, au lieu de dix. Toutes sont alémaniques. La directrice romande Cristina Gaggini, qui représentait jusqu'alors la Suisse francophone au sein de cet organe exécutif, est désormais seulement membre de la direction élargie. De plus, elle ne dépend plus directement de la présidente de la direction, Monika Rühl, mais de Silvan Lipp, chef de la communication (voir les organigrammes ci-contre).

Cette annonce coïncide avec le départ de la vice-présidence de Philippe Hebeisen, président de Vaudoise Assurances, qui n'a pas été remplacé par un Romand, alors que lui-même avait succédé à l'industriel Bernard Rüeger après le départ du banquier Patrick Odier. Economiesuisse compte quatre vice-présidents, aujourd'hui tous alémaniques. Parmi les 14 autres membres du comité directeur, un seul représente la Suisse francophone, le directeur de la Campus Biotech Foundation à Genève, Nicolas Durand. Les statuts de la faïtière prévoient pourtant dans l'article 6 qu'il «importe de tenir compte de l'importance des diverses branches économiques et des régions dans la composition du Comité directeur».

## Etonnement des chambres de commerce

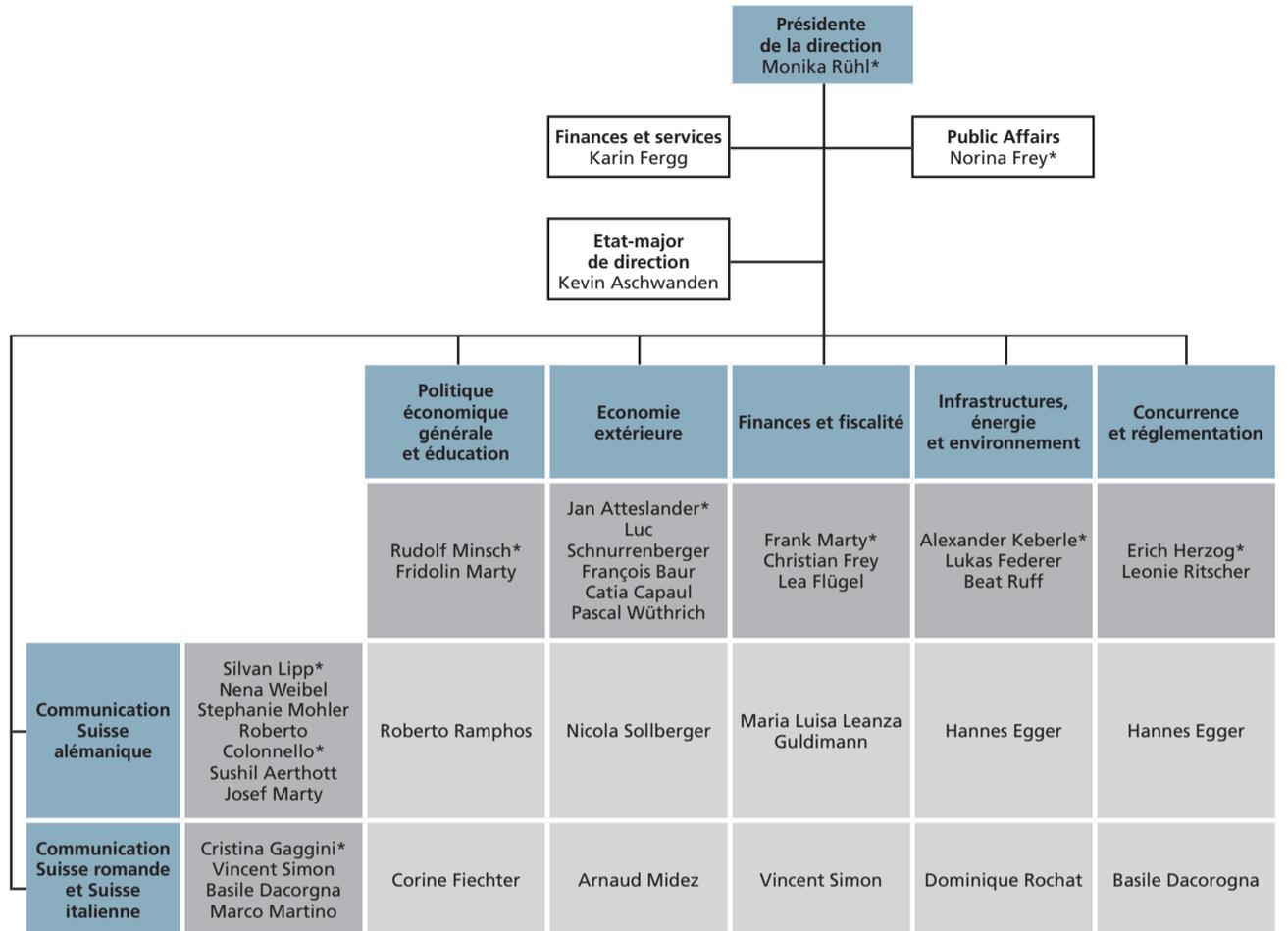
En réaction, a appris L'Agefi, les chambres de commerce latines, toutes membres d'Economiesuisse, ont adressé un courrier à ses instances dirigeantes pour signifier leur étonnement, ainsi que leur crainte que la Suisse romande ne soit plus suffisamment représentée à la tête de la première faïtière économique du pays. Cela, alors même que les campagnes à mener s'annoncent importantes, notamment contre l'initiative des Jeunes socialistes sur les successions soumise au vote populaire le 30 novembre.

Le président d'Economiesuisse, Christoph Mäder, a répondu à ces interrogations mercredi passé à l'occasion d'une séance avec les membres romands de la faïtière. «Ses explications sur la restructuration, qui a pour but une meilleure force de frappe avec davantage de synergies, étaient convaincantes», veut croire l'un des participants, qui souhaite rester anonyme. «Il nous a en outre donné des garanties sur l'importance que la Suisse latine représente aux yeux de la faïtière.»

## Importance de Genève

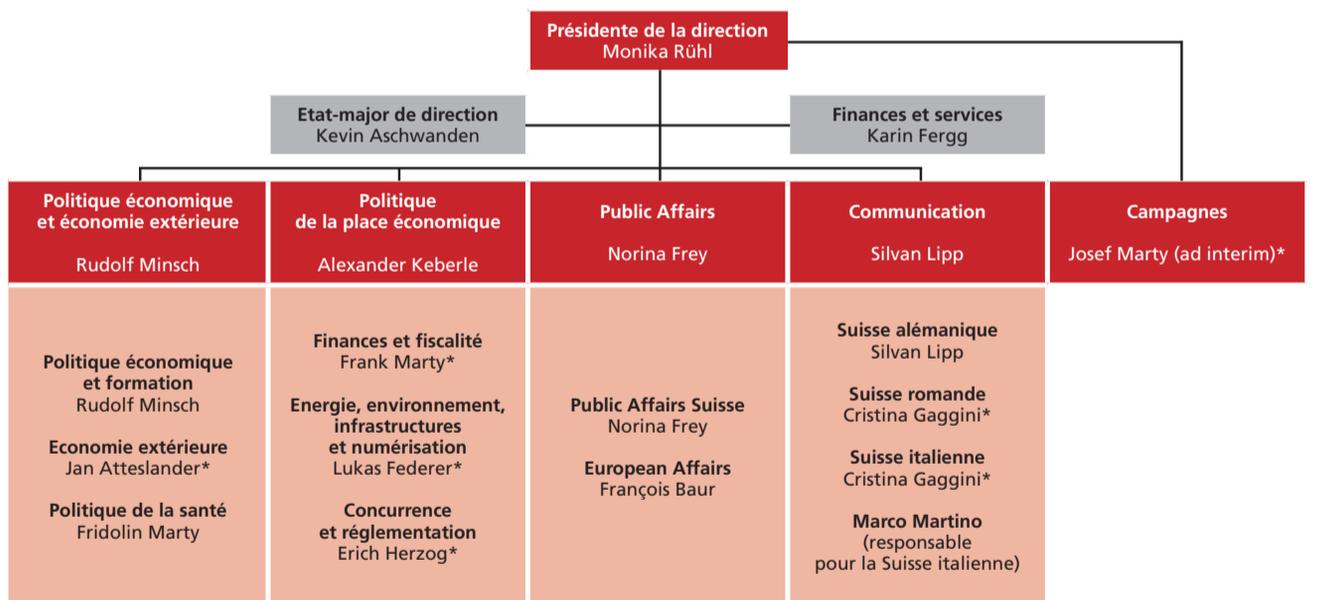
Les trois représentants de membres romands joints par L'Agefi, qui réfutent l'idée d'un conflit opposant les rives du Léman à celles du lac de

## ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION AVANT LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025



\*Membres de la direction

## DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025



Membres de la direction  
Economiesuisse

\*Membres de la direction élargie

Zurich, attendent néanmoins de voir si les promesses qui leur ont été données seront suivies dans les actes – tout en affirmant «avoir confiance». «La cohésion nationale est un des piliers de l'ADN suisse et il est important que les sensibilités romandes soient pleinement incarnées au niveau national», déclare Vincent Subilia. Le directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) estime que cette demande «a été entendue par la présidence d'Economiesuisse».

«Genève est le premier canton contributeur à la péréquation financière et la présence de cinq dirigeants d'entreprises genevoises parmi les six pa-

trons reçus par Donald Trump mardi dernier montre également l'importance de cette région», poursuit-il, tout en «saluant» cette initiative privée.

## «Le milieu économique romand mérite d'être mieux considéré»

D'autres voix importantes de la cité de Calvin sont plus sévères. C'est le cas de Florence Schurch. «Vu leur poids, les milieux économiques genevois et romands méritent d'être mieux considérés par Zurich», juge la secrétaire générale de Suisssenégoce. Cette association représente les entreprises actives dans le commerce des matières premières et le transport

maritime ainsi que le financement de ces activités, qui contribuent aux recettes genevoises, mais n'est pas membre de la grande faïtière.

De son côté, Cristina Gaggini constate avoir été «impliquée dans chaque discussion depuis la réorganisation» et ajoute qu'aucune suppression de postes n'est prévue en Suisse romande ni au Tessin.

Monika Rühl, quant à elle, n'a pas répondu aux sollicitations de L'Agefi, pas plus que Christoph Mäder. Le président quittera ses fonctions à la mi-2026, ce qui correspond au terme de son mandat de six ans. Un cabinet de chasseurs de têtes a été engagé pour lui trouver un successeur. ■

# Les fonctionnaires genevois débraient contre les mesures d'économie

**MOBILISATION** Une partie du personnel de l'Etat a fait grève hier après-midi, dénonçant le projet du budget 2026. Largement déficitaire, il prévoit notamment un gel de l'annuité, objet de nombreux affrontements par le passé

THÉO ALLEGREZZA

Service d'accueil minimum dans les écoles et les cycles d'orientation, système de permanences aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et perturbations diverses sur le réseau des transports publics: le canton du bout du lac a tourné au ralenti hier après-midi. La fonction publique était appelée à se mettre en grève afin de protester contre les mesures d'économies prévues dans le projet de budget 2026, qui accuse malgré tout un déficit de 750 millions de francs, le plus lourd depuis le début du siècle.

Répondant à l'appel du cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, plus d'un millier de personnes se sont rassemblées au parc des Chaumettes, face aux HUG, avant de défiler dans les rues de la cité, l'ampleur du cortège allant crescendo. Elles réclament le maintien de l'annuité, suspendue par le Conseil d'Etat jusqu'en 2029, ainsi qu'une indexation des salaires à 2,5% pour faire face à l'inflation, pourtant stabilisée à un faible niveau, et à la hausse des primes maladie (importante, elle). «On en a marre de servir de variable d'ajustement», a tempêté Geneviève Preti, présidente du cartel intersyndical, sous les applaudissements de la foule.

Pour les 44000 collaborateurs de l'Etat (en incluant les établissements publics autonomes comme les HUG ou l'Université de Genève), l'octroi de l'annuité pèse davantage si l'on vient d'être engagé ou si l'on figure en bas de l'échelle salariale. Par exemple, pour la classe la plus basse (54200 francs brut par an), l'annuité représente 602 francs supplémentaires par an dès la deuxième année, monte à 1595 francs de plus à partir de la quatrième, avant de redescendre à 602 francs après douze ans de travail. «L'Etat va dire qu'il nous l'a presque toujours accordée ces dernières années. C'est vrai, mais cela ne s'est pas fait sans devoir combattre», s'offusque Geneviève Preti.

## Une «solution de facilité»

Par le passé, cette bataille politique a même empiété sur le terrain juridique. En 2016, le Conseil d'Etat décide ne pas octroyer l'annuité, mais une enseignante porte l'affaire devant la justice, qui lui donne raison, au motif que cette prérogative relève du parlement. L'Etat a été contraint de verser rétroactivement 150 millions de francs. En 2024, la loi a été modifiée à l'initiative du PLR et la compétence transférée au gouvernement. «C'est au Conseil d'Etat d'assumer ses choix», souligne la PLR Natacha Buffet-Desfayes, qui ajoute aussitôt: «Ou, plutôt, ses non-choix.»

Pour la députée, une telle mesure relève de «la solution de facilité». Un avis que n'est pas loin de partager l'UDC Michael Andersen. «En période de vaches maigres, tout le monde doit participer à l'effort,

mais l'Etat doit commencer par se réformer lui-même», fait valoir le député. Pour 2026, la suspension de l'annuité représente une économie de 60 millions de francs. Une goutte d'eau dans un océan de charges (11,2 milliards de francs au total), mais dont une part grandissante représente des charges «contraintes» et «mécaniques», principalement dans le domaine social.

## Plusieurs amendements en vue

Face à cet horizon budgétaire qui s'assombrit, la droite parlementaire remet en question «l'automatisme» de certaines dépenses. Natacha Buffet-Desfayes souhaite connaître le détail des prestations circonstanciées de l'aide sociale, qui permettent par exemple d'obtenir des remboursements, comme lors de l'achat de lunettes. Elle insiste également sur l'absolue nécessité de diminuer le nombre de jeunes à l'aide sociale. Michael Andersen, lui, suggère de revoir les conditions d'attribution des subsides maladie ou des allocations logement. «Un étudiant dont les parents sont riches en a-t-il besoin?» interroge-t-il. L'UDC propose également que la CPEG, la caisse de prévoyance de l'Etat, passe du régime de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations.

Le Conseil d'Etat est attendu mercredi par la Commission des finances du Grand Conseil afin de présenter une version amendée de son projet de budget. Il devrait formuler plusieurs mesures d'économies, tout en enjoignant aux députés d'avancer les leurs. ■

# Rückendeckung für die Junge Union

*Die deutsche Wirtschaftsministerin Reiche fordert eine längere Lebensarbeitszeit*

ISABELLE WACHTER, BERLIN

Was die deutsche Wirtschaftsministerin Katherina Reiche (CDU) in einer Grundsatzrede an einem wirtschaftspolitischen Symposium am Montag sagte, hatte es in sich: «Deutschland droht den Anschluss zu verlieren, es braucht wieder Anstrengungen, um den Erfolg der sozialen Marktwirtschaft neu zu begründen.» Deutschland erlebe derzeit eine strukturelle Krise, wie es sie in der Geschichte der sozialen Marktwirtschaft noch nicht gegeben habe.

Nicht nur forderte sie die Lockerung des rigiden Kündigungsschutzes, auch bezahlte Krankheitstage stellte sie infrage. Und vor allem müsse die Lebensarbeitszeit erhöht werden. Damit stellt sie sich auf die Seite einer Gruppe von achtzehn jungen Abgeordneten der Unionsfraktion im Bundestag, die den Entwurf der Regierung für ein Rentenpaket blockieren.

## Kampf der Generationen

Bis Ende Jahr soll der Bundestag das Gesetz beschliessen. Doch die jungen Unionsabgeordneten bleiben hart. Sie befürchten, dass das Paket junge und künftige Generationen finanziell zu stark belastet. Jetzt bekommen sie von Reiche Schützenhilfe im Generationenkampf. Man habe es heute mit der ersten Generation seit dem Krieg zu tun, die erwarte, dass es ihnen schlechter gehen werde als ihren Vorgängern,

sagte Reiche. Gerechtigkeit bedeute, «dass die ältere Generation nicht alles an Ressourcen für sich beansprucht, sonst verliert die junge Generation das Vertrauen in das Leistungs- und Aufstiegsversprechen». Man könne nicht erwarten, dass die Jungen alles stemmten, ohne die Verteilung zwischen den Generationen anzupassen.

Das Rentenpaket sieht keine Einschnitte für die derzeitigen Ruheständler vor. Das Rentenniveau soll bis zum Jahr 2031 bei 48 Prozent bleiben. Das haben CDU/CSU und SPD im Koalitionsvertrag so vereinbart, und daran hält auch die junge Gruppe der Union fest. Weitere Kosten will sie aber nicht hinnehmen. Aber genau das sieht das Rentenpaket von Arbeitsministerin Bärbel Bas (SPD) vor. Laut einer Studie von Prognos zieht dieses Kosten von rund 230 Milliarden Euro bis 2040 nach sich – also mindestens rund 143 Milliarden mehr als vereinbart. Unter anderem sind im Paket auch Wahlgeschenke wie die von der CSU durchgesetzte Mütterrente enthalten. Frauen, deren Kinder vor 1992 geboren wurden, wird ein weiteres Jahr Erziehungszeit und somit mehr Rente zugesprochen.

Mit dem Boykott des Rentenpakets rebelliert die Junge Union gegen den eigenen Kanzler. Das Portal «Media Pioneer» berichtet, dass der Chef der Jungen Union, Johannes Winkel, fast das gesamte Wochenende damit beschäftigt war, «aufgebrachte Mitglieder zu beruhigen und einen offenen Aufstand gegen den Kanzler abzuwenden». Und

das alles kurz vor dem Deutschlandtag der Jungen Union, der am Wochenende stattfindet. Auch Friedrich Merz wird dort eine Rede halten.

## Jugendarbeitslosigkeit nimmt zu

Holger Schäfer, Arbeitsmarkt-Ökonom beim Institut der Deutschen Wirtschaft, kritisiert das Gesetzesvorhaben. Er sagt: «Schaut man sich die demografische Entwicklung an, dürfte weder das Rentenniveau festgeschrieben noch eine Mütterrente ausbezahlt werden.» Zusätzlich müsste das Rentenalter erhöht werden, schliesslich lebten die Menschen auch länger.

Auch die von Reiche vorgeschlagene Lockerung des Kündigungsschutzes sieht Schäfer positiv. Für Unternehmen in der Krise ist es beispielsweise sehr teuer, den Personalbestand zu reduzieren. Dieser Schritt kann nötig sein, um wieder rentabel wirtschaften zu können. «Aufgrund des rigiden Kündigungsschutzes können Firmen in solchen Situationen oft nur mit natürlicher Fluktuation Arbeitsplätze reduzieren», sagt er. Oft würden Mitarbeiter, die in Rente gehen, nicht mehr ersetzt. Den Jungen falle der Einstieg in den Arbeitsmarkt dadurch schwerer. Folglich steigt auch die Jugendarbeitslosigkeit in Deutschland. Erschwerend kommt hinzu, dass sich Firmen zweimal überlegen, ob sie ihre Kapazitäten erweitern, weil sie immer mitbedenken müssen, dass sie die angestellten Mitarbeiter nicht mehr so leicht loswerden.

# Le Canton part en guerre contre le surendettement

**Précarité** Une campagne de prévention a été lancée à destination des plus jeunes, alors que le nombre d'endettés ne cesse d'augmenter.

Dans un canton aussi riche que Genève, qui pourrait croire que près de 15% de la population se trouve enlisée dans une mise aux Poursuites? C'est pourtant le cas. Environ 79'500 habitants se débattent chaque année avec des créances impossibles à rembourser. Parmi eux, une immense majorité (80%) a contracté des dettes avant 25 ans. Et la tendance ne semble pas près de s'inverser, puisque la Fondation genevoise de désendettement (FGD) reçoit chaque année plus de demandes.

Le Département de la cohésion sociale (DCS) a donc décidé de lancer ce mardi une campagne de prévention, principalement à l'attention des jeunes. L'idée?

Encourager les bons réflexes et briser le tabou autour du surendettement. «Les dettes sont un frein à l'insertion professionnelle et sociale, mais aggravent aussi la santé mentale des citoyens qui doivent de l'argent», rappelle Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé du DCS.

Un site dédié à ce travail de prévention ([plus-geneve.ch](http://plus-geneve.ch)) a été créé et divers ateliers seront proposés dans les écoles de l'enseignement secondaire II. Une campagne d'affichage sera aussi lancée prochainement. «Bon nombre de personnes ne parlent pas de leurs problèmes de dettes, pensant que c'est une problématique individuelle, regrette Jo-

hanna Velletri, directrice de la FGD. Mais il faut comprendre que c'est un problème surtout structurel.»

## 50 millions de francs par an

Parmi les bénéficiaires de la fondation, 67% ont un emploi, et 70% d'entre eux gèrent très bien leur budget. Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, les crédits à la consommation et les jeux d'argent ne représentent qu'une petite partie des créances.

Le surendettement à Genève est surtout dû à des retards de paiement sur les impôts ou les assurances maladie, comme le rapporte Sophie Buchs, directrice de Caritas Genève. «Bon nombre de

## Le surendettement est surtout dû à des retards de paiement sur les impôts ou les assurances maladie.

ces personnes ne connaissent pas leurs droits. Nous les assistons pour leur permettre de bénéficier de prestations qui les aident à sortir de la spirale de l'endettement», précise-t-elle.

Difficile d'obtenir des chiffres précis sur l'endettement moyen des Genevois. Mais au niveau fé-

déral, on estime à 60'147 francs le montant des créances moyennes des personnes surendettées. À Genève, les mises aux Poursuites pour non-paiement de l'assurance maladie de base s'élèvent à 50 millions de francs par an.

«Le passage à la majorité est crucial, ajoute Pierre-Yves Pettinà, directeur du service des élèves du secondaire II. La plupart des jeunes ne sont pas préparés à se confronter à l'administration. Nous proposons déjà des ateliers pour les aider à se familiariser avec les démarches.»

L'Administration fiscale cantonale (AFC) a aussi son rôle à jouer, puisque chaque année, environ 2700 jeunes de 18 à 25 ans

sont taxés d'office faute d'avoir rendu leur déclaration d'impôt. «Nous misons sur une approche pédagogique pour rassurer les personnes atteintes de phobie administrative, détaille Charlotte Climonet, directrice générale de l'AFC. Nous prévoyons aussi de repenser notre fonctionnement, par exemple en écrivant nos courriers dans un langage plus facile à comprendre.»

Toutes ces campagnes ne sont qu'une première étape dans un plan plus large voulu par le DCS. Courant 2026, le Canton devrait annoncer d'autres mesures pour lutter contre le surendettement.

**Emilien Ghidoni**

# Genfer Steuersegen geht weiter

*Rohstoff- und Energiehändler haben jahrelang keine Steuerrechnungen erhalten – nun liefert der Kanton dem Bund noch mehr Geld ab als erwartet*

FABIAN SCHÄFER, BERN

Sonderbar war die Geschichte schon immer. Anfang Jahr hat die Finanzministerin Karin Keller-Sutter bekanntgegeben, dass die finanziellen Aussichten des Bundes zwar weiterhin nicht gut sind, aber etwas besser als angenommen. Einer der Gründe, die sie nannte, sorgte schon damals für Stirnrünzeln: Der Kanton Genf hatte dem Bund soeben mitgeteilt, dass einige seiner Unternehmen kurzfristig deutlich mehr Steuern bezahlen als erwartet.

Konkret geht es vor allem um Rohstoff- und Energiehändler, die in den Jahren 2022 und 2023 ungewöhnlich hohe Gewinne erzielten, weil die Preise stark gestiegen waren. Bis anhin ging man in Keller-Sutters Departement davon aus, dass sich der unerwartete Geldsegen aus Genf in den Jahren 2025 bis 2028 auf etwa 2,5 Milliarden Franken belaufen dürfte. So ist es auch

im Budget und in den Finanzplänen eingestellt.

Doch nun kommt es noch besser. Am Montag hat die Eidgenössische Finanzverwaltung bekanntgegeben, dass aus Genf noch einmal zusätzliche Mehreinnahmen von 600 bis 800 Millionen Franken zu erwarten sind. Ob dies nun tatsächlich der definitive Stand ist, bleibt ungewiss. «Die Abklärungen laufen noch», erklärt die Finanzverwaltung vielsagend.

## Das Gesetz verletzt

Die Gründe für die erneute Überraschung werfen kein gutes Licht auf die Genfer Steuerbehörden. In den Worten der Finanzverwaltung: «Vergangene Woche hat der Bund vom Kanton Genf erfahren, dass für die Jahre 2019 bis 2024 Unternehmen in einem grösseren Umfang als bisher angenommen keine provisorischen

Steuerrechnungen ausgestellt wurden.» Schonungslos hält die Finanzverwaltung fest, das Vorgehen der Genfer widerspreche den gesetzlichen Vorgaben. Zumindest eine provisorische Rechnung hätten die Firmen erhalten müssen. Der Kanton werde dies nun nachholen «und den rechtswidrigen Zustand damit korrigieren».

Finanzpolitisch sind die Auswirkungen für den Bund ambivalent. Kurzfristig darf sich das Parlament freuen: Die Debatte über das Budget für das kommende Jahr, die in der Dezembersession stattfinden wird, dürfte wesentlich entspannter verlaufen als angenommen. Der bisherige Entwurf des Bundesrats sieht nur einen relativ kleinen Spielraum von 100 Millionen Franken vor.

Nun kommen aber dank den unverhofften Einnahmen aus Genf 300 Millionen hinzu. Will heissen: Das Parlament könnte theoretisch 400 Millionen mehr ausgeben als vom Bundesrat vorgeschla-

gen und würde die Vorgaben der Schuldenbremse immer noch einhalten, wenn auch nur hauchdünn.

Allerdings könnte sich das wenig später rächen. Denn die Nachricht aus Genf hat noch einen zweiten Teil: Der Bund wird zwar in den Jahren 2025 und 2026 deutlich mehr Geld von den Genfer Firmen erhalten – in den zwei folgenden Jahren aber etwas weniger als bisher angenommen.

## Ab 2027 sieht es schlechter aus

Laut der Finanzverwaltung sind die Unterschiede in den Jahren 2027 und 2028 zwar nicht sehr gross. Relevant sind sie trotzdem, weil der finanzielle Druck in diesen Jahren bereits relativ gross ist. Um den Haushalt im Lot zu halten, hat der Bundesrat ein Entlastungspaket geschnürt. Aber dieses ist heftig umstritten. Wenn es scheitert, droht laut den jüngsten Zahlen des Bundes 2027 ein

Minus von 2 Milliarden Franken. Ein Jahr später wären es 3 Milliarden. Damit würde die Schuldenbremse nicht mehr eingehalten.

Mit anderen Worten: Die Nachrichten aus Genf bewirken für den Bund nur auf den ersten Blick eine Erleichterung. Auf den zweiten sieht es sogar etwas schlechter aus. Der Bundesrat setzt mit seinem Paket vor allem beim Ausgabenwachstum an. Er will es in vielen Bereichen wie Klimapolitik, Flüchtlingsintegration, Eisenbahn und Entwicklungshilfe kürzen. Im Gegenzug soll das Armeebudget stark steigen. Noch viel stärker nehmen die Ausgaben für die AHV zu.

Falls das Entlastungspaket scheitert oder stark verkleinert wird, dürften schon bald Steuererhöhungen zur Debatte stehen. Das Parlament hat somit fast nur unpopuläre Optionen – sofern es nicht auf weitere Wunder aus Genf hoffen will.



Abrupte Änderung: Eigenhändige Unterschriften allein reichen auf den Unterschriftenbögen nicht mehr. Collage: Michael Treuthardt. Fotos: Getty Images

# Tausende Unterschriften sind plötzlich nicht mehr gültig

**Harte Tour bei Volksrechten** Der Bund verschärft seine Praxis bei Volksbegehren – ohne die Stimmberechtigten zu informieren. Initiativkomitees sprechen von einem «Fiasko».

**Thomas Knellwolf**

Wer jüngst auf nationaler Ebene eine Initiative oder ein Referendum unterstützt hat, kann sich nicht sicher sein, dass seine Unterschrift gewertet wird. Zumindest in zahlreichen Fällen nicht.

Die Bundeskanzlei hat nämlich die Praxis bei der Gültigkeitserklärung verschärft. Die Verschärfung gilt ab sofort und betrifft über ein Dutzend Volksbegehren, für die gerade die erforderlichen 100'000 (bei einer Initiative) oder 50'000 Unterschriften (bei einem Referendum) gesammelt werden. Davon wird nun ein Teil plötzlich für ungültig erklärt. So wird zuweilen dem Willen Tausender Personen nicht mehr nachgekommen. Und die Sammelnden müssen einen Extraeffort leisten.

Nicht mehr geduldet wird neu eine Praxis, die bisher weitverbreitet war: Jemand schrieb für mehrere Personen Angaben wie Namen oder Adresse handschriftlich auf einen Sammelbogen. Diese mussten nur noch selbst unterschreiben. Viele Stimmbürgerinnen und -bürger haben sich darauf verlassen, dass dieses Vorgehen legal ist. Angewendet wird es oft innerhalb von Familien oder Wohngemeinschaften oder im engen Bekanntenkreis.

Das Problem dabei: Diese Art der Sammlung wurde bislang toleriert, ist aber streng genommen nicht korrekt – und sie war es auch in den letzten Jahren nicht. Das Gesetz besagt, dass jede Person eigenhändig ihren Vor- und Nachnamen eintragen und unterschreiben muss. Nur wurden die Bestimmungen lange nicht korrekt umgesetzt. Den allermeisten Gemeinden genügte es, wenn eine eigenhändige Unter-

schrift eingetragen war. Die Bundeskanzlei erhob in solchen Fällen ebenfalls keine Einwände. Die Wächterin über die Volksrechte winkte ebenfalls jahrelang ganze Bögen mit Angaben in gleicher Handschrift durch.

Doch nun ist damit Schluss. Die Bundeskanzlei hat im Oktober alle Gemeinden angewiesen, in solchen Fällen neu keine Unterschrift (oder höchstens noch eine) zu werten. Die aktuell Sammelnden informierte sie nicht über die Verschärfung – beziehungsweise erst Anfang Woche, nachdem diese Redaktion eine Anfrage in der Sache gestellt hatte. Die Stimmberechtigten wurden gar nicht informiert, weder im Bundesblatt noch in einer Medienmitteilung.

## Bundeskanzlei änderte Praxis «quasi über Nacht»

Der abrupte Wechsel stellt Komitees vor Probleme. Dominik Waser von der Lebensmittelschutzinitiative rechnet damit, dass wegen des Eingreifens der Bundeskanzlei zusätzlich rund fünf Prozent der gesammelten Signaturen für ungültig erklärt werden, und er spricht von einem «deutlich grösseren Administrations- und Kontrollaufwand»: «Wir müssen mit der verschärften Bescheinigungspraxis voraussichtlich 5000 bis 10'000 Unterschriften mehr sammeln.» Waser fragt sich: «Wie kann es sein, dass eine jahrelange Handhabung quasi über Nacht geändert wird und die Komitees von Volksbegehren, die sich aktuell in der Sammlung befinden, nicht korrekt oder vorgängig beziehungsweise mit Übergangsfristen informiert werden? Geschweige denn die Öffentlichkeit?»

Linda Rosenkranz von der Mietpreisinitiative sagt: «Wir ha-

ben bemerkt, dass plötzlich viel mehr Unterschriften als ungültig taxiert wurden, und haben dann herausgefunden, dass die Bundeskanzlei die Praxis geändert hat.»

Die Verschärfung ist eine indirekte Folge des «Unterschriften-Bschiss», den diese Redaktion vor etwas mehr als einem Jahr aufgedeckt hat. Allerdings geht es nun nicht mehr wie damals um von Sammelfirmen gefälschte Signaturen.

## Nachteil für jede neue Initiative, jedes Referendum

Mietpreis-Initiantin Rosenkranz sagt, ihr Komitee finde es «grundsätzlich gut, dass gegen Unterschriften-Bschiss vorgegangen wird», aber die damals bekannt gemachten Probleme betreffen kommerzielle Sammlungen: «Wir hingegen sammeln selbst und kaufen nichts. Menschen, die uns ihre Unterschrift geben, wollen ein Zeichen setzen.» Mit der neuen Streichpraxis werde dem Willen dieser Menschen nicht Folge geleistet. Rosenkranz bezeichnet es als «sehr störend, dass die Bundeskanzlei, mit der wir in engem Kontakt stehen, weder uns noch die Zivilbevölkerung über einen so wichtigen Schritt informiert hat».

Lisa Mazzone, Präsidentin der Grünen und im Komitee der Solarinitiative, findet es «schwierig, wenn die Spielregeln mitten im Spiel geändert werden». Zudem sagt sie: «Das echte Problem wird nicht adressiert: die gekauften Unterschriften. Von der neuen Praxis sind vor allem jene betroffen, die wie die Grünen keine Unterschriften kaufen.»

Andreas Glaser von der Universität Zürich sieht den abrupten Wechsel kritisch. «Die bisherige Praxis scheint mir zwar

eher zweifelhaft, aber sie wurde jahrelang geduldet», sagt der Staatsrechtsprofessor. «Deshalb kann sie jetzt nicht Knall auf Fall geändert werden.» Damit hätten jene, die aktuell für Referenden und Initiativen sammelten, einen Nachteil. «Zudem hat die Bundeskanzlei die Praxisänderung bislang nur ungenügend kommuniziert», findet Glaser. «Obwohl ich die Thematik intensiv verfolge, habe ich dies nicht mitbekommen.» Dominik Waser von der Lebensmittelschutzinitiative sieht darin ein «demokratiepolitisches Fiasko».

Daniel Graf von der Stiftung für direkte Demokratie fordert in einem offenen Brief an Bundeskanzler Viktor Rossi einen «Marschhalt und eine Übergangsregelung» von mindestens einem Jahr. Die Bundeskanzlei stellt sich auf den Standpunkt, die Komitees hätten bereits drei Monate Zeit gehabt, um zu reagieren. Im Juli hat sie Komitees an die rechtlichen Vorgaben erinnert – allerdings ohne eine künftige Verschärfung zu thematisieren.

Kurz vor ihrer Praxisänderung hat die Bundeskanzlei noch Signaturen der Firma Sammelplatz für gültig erklärt, die alle von einem Tessiner Sammler stammen. Dieser Sammler füllte Angaben wie Vor- und Nachnamen in grossem Stil selbst aus. Die Bundeskanzlei schreibt, sie habe diese Unterschriften «nach dem Verhältnismässigkeitsprinzip und mit Augenmass behandelt und als gültig gezählt». «In der Abwägung zwischen dem formalrechtlichen Vorgehen und der Wahrung der Volksrechte» habe sie Letztere stärker gewichtet.

Mit der Verschärfung ist es nun umgekehrt.

## **Genève investira des millions en France voisine**

**Mobilité** L'extension de P+R sera notamment cofinancée par le Canton.

Enfin un rayon de soleil dans les relations franco-genevoises, récemment malmenées par le litige fiscal avec Ambilly et l'exclusion des élèves frontaliers? Genève s'apprête à franchir un cap dans la coopération transfrontalière. Le 27 novembre, un accord devrait être signé, autorisant des cofinancements genevois d'infrastructures réalisées en France voisine, rapporte «Le Dauphiné Libéré».

«Une première» dont se réjouit Christian Dupessey, maire d'Annemasse et président du Pôle métropolitain du Genevois français. Pour rappel, en 2014, le peuple genevois avait voté contre le financement par le Canton de P+R en France voisine.

### **Réduire le trafic à Genève**

Celui-ci prévoit ainsi de mettre sur la table une trentaine de millions de francs. Ce montant serait notamment destiné à cofinancer la priorisation des transports publics sur la RD1005 vers Thonon, des lignes de bus à haut niveau de service – Annemasse-Bonne et Saint-Genis-Pouilly – ou encore des extensions de P+R à Machilly, Nangy et Fillière.

Au total, sur 192 millions d'euros d'investissements côté français (y compris les projets d'agglomération), 86,2 millions seraient pris en charge par la Suisse.

L'accord répond à un constat partagé de chaque côté de la frontière: pour réduire le trafic à Genève, une partie de la solution se trouve en France, où se concentrent les trajets des travailleurs frontaliers.

Un deuxième accord porte sur le fonctionnement des lignes transfrontalières, structurellement déficitaires. Jusqu'ici, la France assumait 60% du déficit sur son sol, Genève 40%. Demain, la clé de répartition s'inversera. «Le Canton de Genève va supporter 60% du déficit, la France, 40%», indique Christian Dupessey. Douze lignes de bus sont concernées.

Cette nouvelle répartition devrait permettre de redéployer 2,1 millions d'euros par an vers des dessertes franco-françaises de rabattement. Particulièrement concerné, le Pays de Gex pourrait ainsi récupérer 1,6 million d'euros. La répartition des déficits des futurs trams reste, elle, à négocier.

Si le cofinancement d'infrastructures de transport risque de devoir passer l'épreuve démocratique, la nouvelle clé de répartition est, elle, intégrée au contrat de prestations des TPG (plus d'un milliard), ce qui la met à l'abri d'une votation.

**Aymeric Dejardin-Verkinder**

# Le Singles Day, journée des célibataires devenue fête de l'achat compulsif

**CONSUMMATION** Inventé en Chine, le 11 novembre est une Saint-Valentin inversée. Il s'est mué en la plus importante journée de shopping du pays, et par extension du monde en termes de chiffres. En Suisse, il se démocratise, mais pas aussi bien que le Black Friday

LÉO TICHELLI

Il y a 107 ans, le 11 novembre mettait fin à la frénésie meurtrière de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, il annonce le début d'une autre frénésie, consumériste, et venue de Chine. Le 11.11, ou Singles Day, ou encore *guānggùn jié* en pinyin, est l'équivalent, peu ou prou, du Black Friday, grand raout nord-américain (et désormais mondial) du shopping, avec prix cassés à gogo et top départ des folies commerciales entourant les fêtes de fin d'année.

En Chine, donc, le mois de novembre n'est pas aux commémorations et au souvenir des «poilus» mais bien à une ode

aux célibataires, une sorte d'antithèse de la Saint-Valentin. L'impulsion première serait venue d'un groupe d'étudiants de l'Université de Nankin, dans l'est du pays, dans les années 1990, voulant faire un pied de nez aux fêtes centrées sur les couples. Puis l'idée est reprise par le géant de l'e-commerce chinois Alibaba qui, dès 2009, choisit cette date pour en faire une journée nationale des prix cassés. Bref, «ne pouvant pas se voir offrir un cadeau le jour de la Saint-Valentin, [les Chinois] sont encouragés à prendre leur revanche et à se couvrir de présents en guise de thérapie personnelle», résume *Le Monde* en 2013 dans un billet de blog.

## Un indicateur de la confiance des consommateurs chinois

Et le concept fonctionne. En Chine déjà, où le 11 novembre devient rapidement la plus importante journée de shopping de l'année, avec des chiffres qui, dès 2012, surpassent ses pendants nord-américains. A titre de comparaison, Alibaba vendait ainsi à lui seul dès 2012 pour 3 mil-

liards de dollars de produits, soit plus du double de la valeur totale des biens vendus aux Etats-Unis lors du Cyber Monday (le lundi suivant Thanksgiving), informait le *Financial Times*.

Le concept a progressivement été étendu. Là où le Cyber Monday s'est mué en Cyber Week et le Black Friday en mois quasi complet de réduction, le Singles Day n'est pas resté longtemps une unique journée de soldes. En 2024, le 11.11 commençait ainsi le... 14 octobre, pour des recettes avoisinant les 1440 milliards de yuans (162 milliards de francs).

Cette année, la «fête» a commencé dès le 9 octobre, notamment pour tenter de doper la consommation alors que l'économie chinoise stagne, entre chômage chez les jeunes, crise immobilière et guerre commerciale avec les Etats-Unis. L'importance de l'événement est désormais telle pour la seconde économie mondiale que les prévisions de vente sont devenues un indicateur de la confiance des consommateurs. Les chiffres définitifs de 2025 ne sont pas encore connus mais au 31

octobre, l'agrégateur de données sur le commerce de détail Syntun estimait à 1000 milliards de yuans la valeur brute combinée de l'événement. Economistes et analystes s'accordent à dire que cette année, la confiance des consommateurs chinois reste faible.

**70 millions**  
C'est, en francs, les ventes estimées du Singles Day en Suisse cette année.

Tout ce qui touche au commerce ne reste bien souvent pas cantonné aux frontières de l'Empire du Milieu. Comme Temu, Shein ou AliExpress qui se sont taillé progressivement une part de lion de l'e-commerce mondial, le 11.11 commence à séduire l'Occident. En Suisse, Manor, Mediamarkt, Dosenbach ou même Coop City cassent leurs prix de concert avec

la Chine, mais de loin pas tous les commerces jouent le jeu. Digitec, Brack ou Galaxus préfèrent par exemple se concentrer sur la semaine du Black Friday, expliquaient-ils au 20 Minutes alémanique.

Le site *blackfridaydeals.ch* répertorie même un nombre croissant d'enseignes suisses boudant le Singles Day, alors même qu'un quart des clients helvétiques achètent pour le moment «exclusivement auprès de commerçants suisses lors des grands soldes», affirme le site suite à un sondage DemoSCOPE. De quoi pousser les clients dans les bras de Temu, Wish ou Shein si les magasins ne se mettent pas rapidement au 11.11? Quoi qu'il en soit, le Singles Day n'est pas encore autant ancré dans le pays que l'est désormais le Black Friday. Cette année, les estimations pour l'événement s'élèvent à 70 millions de francs de vente pour les magasins suisses, hors alimentation. C'est près du double des résultats de 2018, mais encore bien loin des chiffres du Black Friday et ses 450 millions de francs de chiffre d'affaires prévus pour cette année. ■